

GORGES DE L'ARZON

La gazette Natura 2000

Bulletin d'information à destination
des habitants et usagers - mai 2011

n°2



ÉDITO

Trois années se sont écoulées depuis le passage de relais entre l'État et le Conseil général pour assurer la mise en œuvre de la gestion du site Natura 2000 des gorges de l'Arzon. Trois années durant lesquelles le conseil général de la Haute-Loire, avec l'appui du CPIE du Velay, s'est efforcé de mettre en œuvre ce programme de préservation de la biodiversité, en concertation avec l'ensemble des personnes concernées. Bien entendu, lors du prochain comité de pilotage de 2011 le Conseil général réitérera sa candidature au portage du site pour les trois prochaines années.

Si toutes les informations sur la procédure Natura 2000 ont été données dans notre précédent bulletin, rappelons encore une fois que Natura 2000 n'est pas une « mise sous cloche » du territoire. Le but est de préserver ou de restaurer les habitats et espèces d'intérêt communautaire en prenant en compte les activités existantes. Bien souvent ces activités, à adapter le cas échéant, sont les garantes du maintien des milieux. La gestion pastorale en est un exemple concret.

Avec ce deuxième bulletin nous tenions à vous présenter quelques espèces d'intérêt communautaire qui ont valu, entre autres, l'inscription de ce site dans le réseau Natura 2000.

Georges Boit
Président du comité de pilotage
du site Natura 2000 des gorges de l'Arzon

Préservation de la biodiversité et incidence des activités humaines

Cette gazette est consacrée aux espèces animales présentes et disparues qui sont emblématiques du site Natura 2000 des gorges de l'Arzon.

Les espèces d'intérêt européen comme la loutre ou le chabot nous montrent par leur présence que les activités humaines exercées dans les gorges de l'Arzon ont permis leur développement. Il n'en est pas de même des populations d'Écrevisse à pattes blanches pourtant si nombreuses, il y a encore quarante ans. Cette espèce fragile et sensible à toute forme de pollution a semble-t-il disparu du site des gorges de l'Arzon.

L'intérêt de ces espèces animales n'est plus à souligner. Notre responsabilité collective est de veiller à ce que ces populations puissent être transmises aux générations futures qui deviendront des usagers du site Natura 2000. C'est dans ce sens qu'il est important de pouvoir mesurer l'incidence de certains projets d'aménagements de l'espace et ainsi de prendre des décisions concertées qui permettront de préserver milieux et espèces concernées par le site Natura 2000.

Zoom sur les espèces du réseau

La Moule perlière une espèce disparue des gorges de l'Arzon

Fiche d'identité

Mollusque

Caractéristiques : nacre blanche ou teintée de rose.

Taille : 110 à 159 mm de long et 40 à 50 mm de large.

Habitat : rivières courantes à fond sableux ou graveleux.

Alimentation : filtreur, elle se nourrit de particules de matières organiques transportées par le cours d'eau.

Particularité : Les adultes peuvent vivre plus de 100 ans.



G. Cochet

Moule perlière

Répartition

En Europe, l'espèce est présente en Irlande, Grande-Bretagne, Norvège, Suède et Finlande. En France, seuls les cours d'eau du versant atlantique des massifs anciens sont occupés (Massif armoricain, Massif central et Morvan, Vosges, Pyrénées). Actuellement, en France, l'espèce est en voie d'extinction, hormis peut-être quelques cours d'eau dans le Massif central. Aucune trace de cette espèce n'a été découverte et personne ne se souvient de sa présence dans le périmètre du site. Elle est présente sur l'Arzon, en amont de Craponne sur Arzon, selon le naturaliste Gilbert Cochet.

Menaces

La Moule perlière est très sensible à la dégradation de la qualité de l'eau et du milieu. Toute transformation physique des cours d'eau (enrochements, curage, barrage) ainsi que l'apport important de sédiments fins peuvent être fatals à l'espèce. Les plantations de résineux (épicéas, douglas), qui peuvent être la cause d'une déstabilisation des berges et d'une augmentation de l'acidité de l'eau ne lui sont pas favorables.



G. Cochet

L'Écrevisse à pattes blanches recherchée désespérément

Fiche d'identité

Crustacé

Caractéristiques : corps grisâtre à brun allongé et aplati.

Une carapace couvre tête et thorax.

Cinq paires de pattes.

Les pinces sont blanches sur leur face ventrale.

Taille : relativement petite (maximum 12 cm).

Habitat : elle vit dans des ruisseaux aux eaux limpides, fraîches et bien oxygénées.

Alimentation : omnivore, elle se nourrit principalement de végétaux, de larves d'insectes et de poissons morts.

Particularité : Les jeunes écrevisses muent 7 à 8 fois au cours de leur première année. Elles sont alors très vulnérables.



C. Bouchardy



Répartition

L'espèce est largement répandue en Europe de l'ouest. Elle a été introduite dans différents cours d'eau, régions, ou même pays. Son aire de répartition a donc été influencée par l'homme. En France, il s'agit de l'espèce d'écrevisse la plus répandue. Elle s'observe dans une majeure partie du pays, notamment dans la moitié sud, essentiellement en plaine, mais aussi en montagne. Il est important de noter que l'Écrevisse était présente dans le cours de la Chamalière jusqu'à l'été 1995. Sa disparition (dont les causes sont inconnues) est datée entre l'automne 1995 et l'été 1996 sur ce cours d'eau. Des prospections récentes par la Fédération de pêche, sur l'Arzon et la Chamalière, n'ont malheureusement pas permis de retrouver l'espèce.

Menaces

L'écrevisse est sensible à la pollution, aux perturbations morphologiques des cours d'eau et à tout changement apporté aux régimes des eaux. Elle est aussi très sensible aux maladies : mycoses, bactérioses ou parasitoses. L'introduction d'espèces concurrentes beaucoup moins exigeantes vis-à-vis de la qualité du milieu peut entraîner rapidement une disparition complète de l'Écrevisse à pattes blanches sur de vastes territoires.

Moules dans la vase

prospection loutre



eau Natura 2000



abri de loutre

La Loutre une espèce de retour dans les gorges de l'Arzon

Fiche d'identité

Mammifère

Caractéristiques : fourrure imperméable, pattes palmées et corps allongé pour évoluer en milieu aquatique.

Taille : de 1 mètre à 1,20 mètres de longueur.

Habitat : elle vit dans différents milieux aquatiques (rivières, lacs, étangs).

Alimentation : essentiellement piscivore.

Particularité : elle vit seule (domaine vital de plusieurs dizaines de km de cours d'eau pour un adulte) et marque son territoire avec ses crottes appelées épreintes.



C. Bouchardy

Répartition

L'aire de répartition de la Loutre couvre une bonne partie de l'Europe. En France, l'espèce présente deux grands ensembles de population : la façade atlantique et le Massif central. Autrefois commune sur la quasi-totalité du territoire national avant de subir une régression spectaculaire au début des années 80, la Loutre d'Europe est en pleine reconquête de l'Arzon. En 2001, la Loutre n'était plus signalée sur le site. Pourtant le cours de l'Arzon semblait répondre aux exigences de l'espèce, notamment en ce qui concerne la qualité générale du cours d'eau. En 2007, un agent de l'ONEMA signalait que des indices de présence auraient été découverts sur le site. En 2009, la recherche d'indices de présence de cette espèce était menée par Christian Bouchardy, un des spécialistes nationaux. Sa présence était alors confirmée de Vorey jusqu'à l'entrée des gorges sous Chomelix.

Menaces

Les étiages sévères de certains étés pourraient limiter la présence de la Loutre sur le site des gorges de l'Arzon. L'espèce est sensible aux modifications des berges des rivières (enrésinement, enrochement...). Les aménagements des rives ou du cours d'eau constituent également des obstacles infranchissables pour la Loutre.



épreinte



Le Chabot un poisson en pleine dynamique

Fiche d'identité

Poisson

Caractéristiques : tête large et aplatie, corps en forme de massue, dos et flancs de couleur gris-brun avec des barres transversales foncées. Son activité est plutôt nocturne.

Taille : 10 à 15 cm de longueur.

Habitat : Il vit dans les cours d'eau rapides, peu profonds et bien oxygénés.

Alimentation : il se nourrit de petites larves et de petits invertébrés.

Particularité : c'est le mâle qui surveille l'incubation des œufs pendant 20 à 25 jours.

Répartition

À l'échelle européenne, le Chabot est très répandu en Europe occidentale, centrale et orientale. La limite sud de répartition est le nord de l'Espagne, de l'Italie et de la Grèce. Il est absent d'Irlande et d'Écosse. Le Chabot a été localisé lors de pêches électriques réalisées en 2000 en partie aval de l'Arzon (de Vorey à Coutarel, où l'espèce avait déjà été répertoriée en 1989). Les pêches électriques réalisées en 2004 confirment la présence d'une population de Chabots sur la partie inférieure de l'Arzon comprise dans le site Natura 2000. L'aire de répartition de l'espèce sur le site s'étendrait de l'amont de Vorey jusqu'aux environs de Coutarel qui marque l'entrée des Gorges de l'Arzon à proprement parler.



Menaces

Le Chabot est très sensible à tout changement apporté au régime hydrique des cours d'eau. Or sur le site, la sévérité des étiages de l'Arzon est une des problématiques identifiées. Son prédateur étant la truite, les déversements de poisson (alevinage ou truites de reprise) peuvent être une cause de sa raréfaction. Un suivi régulier des populations est assuré.

pêche électrique



Bilan de quelques actions menées sur le site en 2010

Les échanges continuent et des chartes sont signées

Une action d'animation en direction des propriétaires forestiers a été menée en septembre 2010 avec le CRPF. C'était une journée technique visant à présenter les enjeux de préservation, les possibilités de contractualisation et les modalités de gestion prenant en compte les enjeux du site. Cette action était une suite et un complément à l'opération menée en 2009 directement sur le terrain. Une vingtaine de propriétaires et de professionnels du bois ont pu donner leur avis sur la gestion forestière et marquer leur engagement. Cinq chartes ont d'ores et déjà été signées. Les conférences-débats de 2010 et le travail direct du CRPF auprès des propriétaires laissent entrevoir de nouvelles possibilités de signatures de charte.

Des animations et des conférences pour partager les connaissances

- Des sorties découverte sur le terrain, encadrées par un éducateur à l'environnement du CPIE, ont été réalisées auprès de deux écoles à Vorey et Chomelix. C'est ainsi que 48 enfants ont pu bénéficier d'une animation leur permettant de s'approprier les principaux milieux naturels et les espèces emblématiques du site Natura 2000.
- Une passionnante conférence sur la Loutre a permis à 55 personnes de faire le point sur cette espèce. Christian Bouchardy, un des spécialistes nationaux de l'espèce, a captivé pendant près de deux heures l'auditoire de la salle de spectacle du centre culturel de Vorey.
- Les conférences-débats sur le site Natura 2000 des Gorges de l'Arzon ont connu une bonne fréquentation. Ces conférences organisées sur les communes de Vorey et Chomelix ont permis d'aborder tous les aspects naturalistes et d'échanger sur les engagements possibles à travers charte et contrat Natura 2000. Près d'une vingtaine de participants pour chaque conférence et des débats riches sur l'intérêt du site Natura 2000.

Anticiper le changement climatique

Le Conseil général a demandé au Conservatoire botanique du Massif central de suivre certaines populations de mousses forestières afin de pouvoir détecter d'ores et déjà d'éventuelles incidences du changement climatique sur les forêts de hêtres présentes dans les gorges de l'Arzon. Les hêtres qui aiment la fraîcheur des vallons et des pentes exposées au nord ou nord-ouest sont susceptibles d'enregistrer d'éventuels changements imperceptibles à nos yeux. Le suivi engagé permettra peut-être sur le long terme de percevoir les marques du changement climatique.

GLOSSAIRE

Charte Natura 2000

c'est un outil qui prend en compte les bonnes pratiques en termes de gestion de la biodiversité

Étiage

le plus bas niveau atteint par une rivière

ONEMA

Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques

CRPF

Centre Régional de la Propriété Forestière

À VENIR

Deux sorties de découverte du site sont programmées en 2011 :

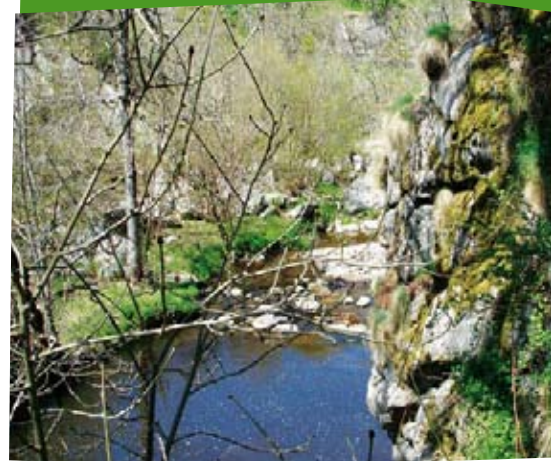
- 28 mai :

De Sereys au château de l'Arzon, RDV place de l'église de Chomelix à 14h

- 18 juin :

Sur le sentier des Légendes, RDV devant la mairie de St Pierre du Champ à 14h.

Pour plus de détails : www.cg43.fr rubrique "sorties nature"



CONTACTS

Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter

Jean-Noël Borget

CPIE du Velay - Le riu - 43700 Chaspinhac

tél. 04 71 03 01 17 - fax 04 71 03 08 02

e-mail : cpie@wanadoo.fr

Cathy Esperet

Service Environnement

du conseil général de la Haute-Loire

1 place Monseigneur de Galard - CS 20310

43009 Le Puy-en-Velay Cedex

tél. 04 71 07 43 86 - fax 04 71 07 43 52

e-mail : catherine.esperet@cg43.fr

rédaction : CPIE du Velay

conception graphique : crescend'O

crédits photos : CPIE du Velay, C. Bouchardy,

CRPF, G. Cochet

mai 2011

